

# Séance du 8 Juin 1945

L'an mil neuf cent quarante-cinq, le huit juin à vingt-un heures, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr. Grand, Maire.

Etaient présents : Mme Jeilhan, M. Soubieille, M. Dufor, adjoint, Adjoints ; Mme Castel, Mme Adoue, M. M. Verdier, Battie, Galan, St. Blancat, Dandine, Ferri, Fages, Recuts, Maylin, Cantenay, Gouarné, Bordes, Soubies.

Absente excusé : Mme Giocca.

Assiste à la séance : Mr. Emile Lacome

(Prétre du jour)

- 1° Etats généraux de la Renaissance Française
- 2° Fêtes de la libération, patronale, 14 Juillet
- 3° Prisonniers de guerre.
- 4° Assurances accidents du personnel communal.

Comité des Fêtes

Mme Jeilhan adjointe, Présidente de la Commission des Fêtes propose, au nom de celle-ci, aux membres présents, la composition d'un "Comité local" des Fêtes... Elle présente des noms ; après explications diverses, le Conseil adopte le principe du Comité mais demande la révision de la liste qui lui est soumise.

Ruisseau "Le Pécouge"

Mr. le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir l'autoriser à entamer les pourparlers avec le Génie Rural pour l'assainissement d'eau et les travaux à exécuter au ruisseau "Le Pécouge".

Authorisation lui est accordée à l'unanimité.

Rapports Mr. Dufor

Sous lecture d'un rapport détaillé de Mr. Dufor adjoint et Président du C. C. L. le Conseil Municipal proteste très énergiquement contre la mesure de clémence prise par les responsables à l'égard des miliciens épaulé et Garin et adresse une pétition signée à Mr. le Préfet de la 8<sup>e</sup> arr.

Mr. Dufor fait ensuite l'exposé détaillé et commenté de l'organisation des "Etats-Généraux de la Renaissance Française".

- a) Réunion du 10 Juin 1945 dans les communes du Canton.
- b) Réunion du 17 Juin 1945 pour Montjean et les délégués des communes du Canton ; un programme de réunions est prévu pour cette journée.

L'exposé du Président du C. C. L. est adopté à l'unanimité.

Mr. Dufor demande alors au Conseil de désigner des délégués pour assister aux réunions devant se faire dans les communes du Canton.

Dont désignés : Mr. Jeilhan, Mr. M. Bordes, Gouarné, St. Blancat, Fages, Ferri.

Prisonniers, déportés, etc.

Le Maire donne connaissance d'une lettre du M.P.G.D.

(Prisonniers, Déportés demandant à la Municipalité de leur venir en aide pour la distribution de colis et l'attribution en nature ou espèces de secours aux rapatriés de notre Canton.

Et l'unanimité, les Membres présents sont d'accord pour contribuer, dans une large mesure, à l'amélioration de la situation matérielle des P. G. D. et vote à cet effet la somme de 30 000 (trente mille) francs.

*Je me approuve  
audem, le 8 février 1946*

*Préfet, le chef du Bureau: Chemin*

Une autre lettre du Président de cette association relative à des sommes versées à l'occasion des mariages Lamarche et Escal B. est communiquée à l'Assemblée pour mise au point qui est fait à la date d'applications fournies très nettement par M. Dufor qui, curiste, avait célébré les deux mariages en question en qualité d'Officier de l'Etat Civil par délibération.

Si malentendu il existait, fait remarquer M. Dufor, il était bien facile de le dissiper... Il suffisait que les intéressés demandaient des explications, qui leur avaient été fournies. Elles étaient une sorte de politique d'abord à l'envers plus tard d'une lettre émanant de l'A. de P. G. concernant des assertions plus ou moins flattusse à l'égard de la Municipalité...

Tous les Conseillers ont déplacément d'une même voix que M. Dufor qui ne rythme ni son temps ni sa voix pour soulager de son mieux, l'infortune des concitoyens éprouvés par la guerre.

Mes  
francs accidents du  
communal  
Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, la somme de 20000' (vingt mille francs) pour courrir en partie les frais occasionnés par les fêtes du 18 juin, de la Saint-Jean et du 14 juillet... De son côté, le Comité des Fêtes s'organise pour se procurer, comme il l'entendra, des ressources à cet effet.

Le Maire fait part du règlement de l'indemnité due à Mme Céline Victorin, (ex. Brégançon aux Écols) par la Cie La Priroyance à la suite de son petit accident survenu l'an dernier...

Il fait observer au Conseil que les salaires actuels du personnel communal étant très sensiblement relevés depuis la date l'entrée en vigueur du contrat passé avec cette Compagnie. Il y aurait lieu de faire un arrêtant d'augmentation de capital. Le Conseil reconnaît le bien fondé de cette demande et est d'avis que le nécessaire soit fait sans retard.

En conséquence, il est entendu que le Maire demandera à l'Agent Général de nous soumettre un projet d'assurance qui sera communiqué en temps voulu.

L'heure du jeu étant épuisé, la séance est levée à 23 h. 30.

The signatures are handwritten in ink and include:

- feutin
- deux
- Jeanne
- Pauline
- Bon
- Marylin
- Alain
- Heilmann
- Béatrice
- Béatrice